

Ville de **PÉGOMAS**

La mutuelle communale de Pégomas

La Ville de Pégomas, en partenariat avec Mutuelle Entrain, propose à ses habitants une complémentaire santé à tarif négocié, avec 3 niveaux de garantie pour s'adapter aux besoins et au budget de chacun.



C'est quoi une mutuelle communale ?



Une mutuelle communale, c'est une complémentaire santé négociée par votre commune pour proposer à ses habitants une mutuelle complète (hospitalisation, soins courants, optique, dentaire, auditif, médecine douce).

Pourquoi votre commune la met en place ?



Offrir un accès à la santé pour tous



Lutter contre le renoncement aux soins



Soutenir le pouvoir d'achat des habitants



3 niveaux de garantie

Sans condition d'âge · Sans questionnaire médical · Gratuité dès le 3e enfant

Garantie 1

- Consultations 100%
- Prothèses dentaires 100%
- Verres complexes 100%
- Médecine douce 20€/an

Garantie 2

- Consultations 175%
- Prothèses dentaires 280%
- Verres complexes 100%+ 100€
- Médecine douce 100€/an

Garantie 3

- Consultations 220%
- Prothèses dentaires 330%
- Verres complexes 100%+ 130€
- Médecine douce 200€/an

Ce que ça veut dire concrètement

Une couronne dentaire

Tarif moyen facturé : **562€**

Remboursé par la Sécurité sociale : **72€**

RESTE À CHARGE

Garantie 1 **442€**

Garantie 2 **226€**

Garantie 3 **166€**

Des lunettes (verres complexes)

Tarif moyen facturé : **640 €**

Remboursé par la Sécurité sociale : **0,09 €**

RESTE À CHARGE (HORS 100% SANTÉ)

Garantie 1 **639,85 €**

Garantie 2 **359,85 €**

Garantie 3 **279,90 €**

✓ En 100% santé : reste à charge 0€, sur les 3 garanties

Ce que vous avez en plus de vos remboursements



Des tarifs négociés

Réseau Santéclair : tarifs négociés et partenaires en optique, dentaire et audition.



Des consultations à distance avec un médecin

Téléconsultation 24h/24 et 7j/7, avec deuxième avis médical et analyse de devis possible.



Une aide après une hospitalisation

Jusqu'à 10h d'aide ménagère par an et par bénéficiaire, dès l'hospitalisation en ambulatoire.



Un accompagnement juridique en cas de litige

En cas de désaccord avec un professionnel de santé, une protection juridique prend en charge conseil et démarches.

Combien ça coûte ?

Profil	Garantie 1	Garantie 2	Garantie 3
35-39 ans	33,25 €/mois 399 €/an	48,85 €/mois 586 €/an	67,25 €/mois 807 €/an
50-54 ans	50,90 €/mois 611 €/an	71,65 €/mois 860 €/an	100,30 €/mois 1 204 €/an
60-64 ans	59,70 €/mois 716 €/an	80,15 €/mois 962 €/an	117,90 €/mois 1 415 €/an
70 ans et +	64,05 €/mois 769 €/an	84,95 €/mois 1 019 €/an	129,10 €/mois 1 549 €/an

Tarifs 2026 pour une personne seule, à titre indicatif — votre conseiller établit votre devis exact selon votre situation.

II Je suis passé de 135 € à 82 € par mois, pour la même qualité de garanties. Soit 600 € économisés sur l'année.

Richard, adhérent Mutuelle Communale Mutuelle Entrain

Vous accompagner, à chaque étape



Vous changez de mutuelle ?

Nous nous occupons de la résiliation de votre ancien contrat.



Besoin d'être conseillé ?

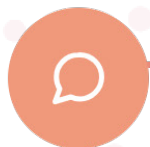
Votre conseiller vous accompagne pour choisir votre niveau de garantie.



Une question sur votre contrat ou vos remboursements ?

Votre conseiller vous répond et vous accompagne dans vos démarches, lors des permanences, par téléphone ou en visio.

Comment ça marche ?



Faites le point
avec votre conseiller



Choisissez
votre niveau de garantie



Recevez
votre devis gratuit



Adhérez
on résilie votre ancienne
mutuelle



Nos prochaines permanences

 Chaque mardi

 10h-15h (avec une
pause de 45 minutes)

 CCAS, 25 avenue de Grasse,
06580 Pégomas



100 000

Bénéficiaires



48 h

Délai moyen de traitement
des remboursements



**100% à vos
côtés**

Dans une de nos 23 agences, en
visio, ou par téléphone, nos
conseillers restent proches de
vous, où que vous soyez

Contactez-nous au



09 70 75 76 29

appel non surtaxé

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00

C.C.A.S de Pégomas



04 92 60 20 50

Du lundi au mardi
de 08h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30



Suivez-nous sur les réseaux

